Instructions pour l'inscription aux plaines sur montsaintguibert.guichet-citoyen.be

Prérequis de la part des parents pour qu'ils puissent utiliser la plateforme :

-Posséder le numéro de registre national de leur(s) enfant(s)

-Avoir l'application It's Me ou un lecteur de carte d'identité électronique

-Avoir une carte de crédit et le boitier de paiement

-Avoir pris connaissance de la brochure informative sur les plaines/stages

Attention : si vous avez déjà utilisé le Portail Parent pour inscrire votre enfant à une plaine de l'été 2020, n'effectuez que les étapes 1 et 4.

Etape 1 : Connexion via l'elD

- → Cliquez sur le bouton « **Connexion** » en haut à droite de l'écran
- → Sélectionnez, dans l'encart de gauche, la connexion au moyen de la carte d'identité électronique
- ➔ Branchez votre lecteur de carte d'identité électronique et insérez cette dernière ou utilisez It's Me
- → Suivez les instructions à l'écran
- → Complétez votre fiche utilisateur avant un maximum d'informations (adresse, numéro de registre national, téléphone)
- → Rendez-vous ensuite sur la page « Portail Parent »

Etape 2 : S'enregistrer en tant que parent

Attention : si votre enfant a déjà fréquenté la garderie de son école, seul le parent au nom duquel sont établies les factures de celle-ci peut s'enregistrer sur la plateforme.

- → Cliquez sur le formulaire « S'enregistrer en tant que parent »
- → Complétez les éventuelles informations manquantes
- → Validez et revenez sur la page « Portail Parent »

Etape 3 : Enregistrer mon enfant

- → Si aucun enfant n'apparait dans la partie « Mes enfants » (à droite de votre écran), cliquez sur le formulaire « Enregistrer un enfant »
- ➔ Confirmez vos coordonnées
- → Indiquez correctement celles de votre enfant et sélectionnez son lieu scolaire
- → Pour le numéro de registre national : celui-ci peut être trouvé sur la carte de mutuelle, sur son acte de naissance ou demandé auprès de l'administration communale.
- → Validez, avant d'être automatiquement redirigé vers la Fiche santé.
- → Remplissez-la de la manière la plus exhaustive possible.
- ➔ Validez la fiche santé.
- → Réalisez cette étape 3 autant de fois que vous avez d'enfant à inscrire. Attention, vous devez enregistrer tous vos enfants avant de passer à l'inscription aux plaines.
- Une fois que votre ou vos enfants sont enregistrés, revenez sur la page « Portail Parent ».

Etape 4 : Inscrire l'enfant à une plaine

- → Cliquez sur le formulaire « Inscrire mon enfant à une plaine »
- ➔ Sélectionnez l'enfant à inscrire
- → Sélectionnez la ou les semaines de plaines en cliquant directement sur celle(s)-ci dans le calendrier.
- → Consultez l'historique qui s'affiche à l'écran.
 - Si la ou les plaines choisies sont bien disponibles, vous verrez dans le bas de votre écran deux boutons :
 - « Inscrire un autre enfant » : sélectionnez un autre enfant à inscrire à une ou des plaines, et reproduisez l'étape 4.
 - « Clôturer mes demandes » : cliquez sur ce bouton si vous souhaitez valider l'inscription de votre ou de vos enfants.
 - Si une ou des plaines n'ont plus de places disponibles, vous verrez apparaitre un message d'erreur (en rouge) indiquant quelle est la plaine concernée. Vous serez alors invité à envoyer un email à l'adresse mentionnée afin d'ajouter votre enfant sur une liste d'attente.
- → « Clôturer mes demandes » : une fois que vous avez cliqué sur ce bouton, l'historique de votre demande se met à jour et vous propose le paiement en ligne.
- → Cliquez sur « Régler le paiement ».
- → Consultez votre panier et cliquez sur « Payer ». Suivez les instructions à l'écran. Vous recevrez un email avec le récapitulatif de l'inscription une fois votre paiement validé.
- Attention que si vous n'effectuez pas votre paiement dans les 3 jours, l'inscription de votre enfant sera annulée.

Désinscription

Vous souhaitez désinscrire votre enfant d'une ou plusieurs plaines ? Merci d'envoyer votre demande ainsi que le motif (et le cas échéant, le justificatif) à l'adresse servicejeunesse@mont-saint-guibert.be.